

Prix Éducation

Ce prix est décerné à des éducateurs, précepteurs ou intervenants francophones et anglophones qui ont démontré leur engagement à l'égard de la cause de l'alphabétisation des adultes ou de l'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde aux adultes. Postes Canada peut remettre jusqu'à 26 prix dans cette catégorie, soit un lauréat francophone et un lauréat anglophone dans chaque province et territoire au Canada. Les finalistes et gagnants doivent obtenir une note minimale pour se qualifier.

Sont admissibles à cette catégorie toutes les éducatrices et tous les éducateurs qui œuvrent au sein de programmes d'alphabétisation ou d'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde destinés aux adultes, soit par la mise sur pied de projets, soit par l'enseignement des compétences de base ou par leur travail dans la collectivité visant à améliorer les aptitudes de lecture et d'écriture dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Les dossiers de candidature doivent illustrer la contribution notable du candidat à l'égard de l'alphabétisation des adultes et mettre l'accent sur la créativité ou l'aspect novateur de l'approche adoptée par le candidat pour la mise au point de programmes d'alphabétisation des adultes.

Pour les réalisations citées dans le dossier, les candidats doivent être affiliés ou avoir été affiliés à un programme d'alphabétisation ou d'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde donné dans la collectivité, sur le lieu de travail, ou parrainé par le gouvernement, qui soit officiellement reconnu.

Les anciens lauréats du prix ne sont pas admissibles.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

1. Contexte

- Une brève description de l'expérience professionnelle du candidat, de la raison pour laquelle cette personne a adopté la cause de l'alphabétisation des adultes ou de l'enseignement du FLS/ALS aux adultes, ainsi que le rôle qu'elle a joué dans la vie des apprenants.

2. Engagement

- La date depuis laquelle le candidat participe aux programmes d'alphabétisation des adultes ou d'enseignement du FLS/ALS aux adultes.
- La manière dont se traduit son engagement envers la cause de l'alphabétisation des adultes.

3. Innovation et créativité

- Une description des méthodes d'alphabétisation des adultes pour les initiatives ou les cours d'alphabétisation des adultes ou d'enseignement du FLS/ALS aux adultes utilisées par le candidat (matériel pédagogique, activités, etc.) et les méthodes les plus efficaces qu'il emploie pour motiver les apprenants adultes.

4. Conséquences

- Une description de la contribution du candidat envers l'amélioration des aptitudes en lecture et en écriture des apprenants, y compris la manière dont il a fait une différence dans la vie des personnes qu'il a formées ou de la collectivité.
- Une description des répercussions positives des efforts du candidat sur la collectivité ou sur ses membres.